



COMMUNE DE GRANDVILLARD



Bulletin d'information

(contient la convocation à l'Assemblée communale du 27 novembre 2019)

numéro 85 – novembre 2019



Guy Raboud avec *Lara* et *Cheyenne*, figurants lors d'une scène de la série TV « Frieden » (août 2019)

Table des matières

1.	Le mot du syndic	page 3
2.	Bureau communal	page 5
3.	Convocation à l'Assemblée communale du 27 novembre 2019	page 6
4.	Budgets 2020	page 7
5.	Réfection du chalet Les Tservettes	page 10
6.	Mise en zone 30 km/h du village	page 10
7.	Route du quartier du Saudillet	page 10
8.	Réseau d'alimentation d'eau potable	page 11
9.	Quand Grandvillard rencontre Grandvillars	page 13
10.	Conseil des parents - clôture scolaire 2018/2019	page 14
11.	Sécurité sur la voie publique	page 14
12.	Tournage de la série « Frieden »	page 15
13.	Croix-Rouge fribourgeoise - Services aux aînés	page 16
14.	Les Samaritains de l'Intyamon	page 18
15.	Subsides pour jeunes en formation	page 19
16.	Fondation Rieter-Loretan	page 19
17.	Cotisations AVS - obligation de cotiser	page 20
18.	Réduction des primes d'assurance-maladie	page 20
19.	Fondation « Actions Environnement »	page 20
20.	Conférence des communes de montagne fribourgeoises	page 21
21.	Bancomat Raiffeisen	page 21
22.	Course des aînés	page 22
23.	Le coin des sociétés locales et des manifestations	page 25
24.	Calendrier intersociété	page 28
25.	Vente des sapins de Noël	page 28
26.	Ramassage des déchets urbains - calendrier 2020	page 29
27.	Taille des haies	page 29
28.	Transports publics (TPF)	page 30
29.	Cartes journalières	page 31



Aménagement de la cour d'école en été 2019

1. Le mot du syndic

Chers habitants de Grandvillard,

Dans quelques semaines, 2019 disparaîtra au tournant de décembre. Une fois de plus, ce fut une année de joies, de bonheurs. Ensemble, nous y avons cheminé les uns avec les autres afin de consolider cet indispensable esprit de collaboration. Ce fut une année placée sous le signe de la continuité, une année de travail intense, marquée par la mise en œuvre de dossiers importants, tels l'assainissement de la Route de la Ria et du pont vers le cimetière. En juin passé, la réception de notre nouveau tonne-pompe a marqué un nouveau tournant pour notre corps de sapeurs-pompiers avec une fusion en vue avec Haut-Intyamou. Le cimetière a belle allure avec sa nouvelle allée centrale pavée et son ornementation plaisante. La nouvelle cour d'école sécurisée fait la joie de nos écoliers.

Le dossier de la fusion de notre cercle scolaire avec celui de Haut-Intyamou n'a pas avancé. Pour différentes raisons indépendantes de notre volonté, le projet de regroupement est stoppé. La Commune de Haut-Intyamou forme un cercle indépendant comptant les huit classes minimales. Quant au Cercle scolaire de Bas-Intyamou et Grandvillard, il compte actuellement 13 classes.

Un souci au niveau de notre eau potable a malheureusement terni cet été caniculaire. Début août, lors du contrôle périodique usuel de l'eau, nous avons été informés par le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) du canton de Fribourg que sa qualité présentait des teneurs microbiologiques dépassant la norme admise. De suite, nous avons tout mis en œuvre afin de résoudre le problème. Sur recommandation du SAAV, une chloration continue de notre eau potable a finalement dû être mise en place. Depuis lors, l'eau peut avoir un léger goût ou odeur de chlore. Cette chloration continue durera encore quelques mois, le temps de mettre en place un système de traitement UV (ultraviolet) de notre eau potable, installation efficace dont presque toutes les communes sont équipées. Les dépenses y relatives seront portées au budget 2020.

2019 est également une année teintée de changements suite à la démission de Monsieur Alain Saudan, Conseiller communal en charge de l'enseignement et de la formation, des constructions, des bâtiments scolaire et communal, de la bibliothèque. Monsieur Saudan, architecte diplômé, est entré au Conseil communal en 2015. Il a occupé sa fonction avec rigueur et compétence. Le Conseil communal pouvait compter sur son professionnalisme en matière de constructions. Je tiens, au nom du Conseil communal, de l'Administration et en mon nom à le remercier pour l'important travail accompli. Nous lui souhaitons du plaisir et beaucoup de succès dans ses projets futurs.



Pour remplacer Monsieur Saudan, Monsieur Bertrand Ruffieux a rejoint notre équipe au 1er octobre 2019.

Nous tenons à le féliciter pour son élection et le remercions d'ores et déjà de mettre son savoir-faire à la disposition de notre commune.

Au niveau professionnel, Monsieur Ruffieux a fait carrière dans la police cantonale fribourgeoise. Il y exerce actuellement la fonction d'attaché de presse.

Il reprend le dicastère laissé vacant par Monsieur Saudan. Je suis persuadé qu'il vivra des expériences inoubliables et enrichissantes au sein de notre exécutif.

Notre équipe au complet s'attelle au quotidien à consolider nos acquis, à anticiper des situations particulières en cultivant l'indispensable esprit villageois qui nous est cher. Ensemble, nous nous efforçons à préserver nos intérêts en améliorant les infrastructures, en plaçant le citoyen au cœur de nos préoccupations, en gardant bien évidemment le souci constant du bon usage des deniers publics.

Aussi, je saisis l'occasion de ce petit mot pour relever et saluer l'engagement sans faille de nos collaboratrices et collaborateurs. Par ses précieuses compétences, le personnel communal nous facilite la tâche dans la gestion de notre commune et dans la sauvegarde et l'entretien de notre patrimoine.

J'exprime ma vive reconnaissance à mes collègues conseillère et conseillers communaux pour leur investissement constant ainsi que pour leur savoir-faire et leur savoir-être.

La nouvelle année surgit devant nous avec son lot d'incertitudes, mais aussi d'espérances. Prônons un monde d'amitié et de tolérance, une société où l'attention aux autres est essentielle. Ma gratitude va également à toutes les personnes qui, de près ou de loin, œuvrent au bon fonctionnement de notre collectivité.

Que 2020 nous apporte le courage et l'indispensable énergie pour faire face aux aléas de la vie !

Bonne et heureuse année à vous toutes et tous !

Votre syndic, Daniel Raboud



2. Bureau communal

Heures d'ouverture

Mardi : 08h30 - 11h30 et 14h00 - 17h00
Jeudi : 14h00 - 17h00
Vendredi : 08h30 - 11h30

Ou sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture

Contacts

Secrétariat : +41 26 928 11 50
Contrôle des habitants/AVS : +41 26 928 20 51
Caisse : +41 26 928 20 50
Fax : +41 26 928 11 57
Courriel : administration@grandvillard.ch



Fermetures annuelles du Bureau communal

Vacances de Noël : du lundi 23 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020 inclus
Vacances de Pâques : du vendredi 10 avril au lundi 20 avril 2020 inclus
Pont de l'Ascension : du jeudi 21 mai au lundi 25 mai 2020 inclus
Pont de la Fête-Dieu : du jeudi 11 juin au lundi 15 juin 2020 inclus
Vacances d'été : du vendredi 31 juillet au lundi 17 août 2020 inclus

Etablissement de divers documents



Pour l'établissement des **cartes d'identité** et des **attestations de sortie du territoire suisse des enfants mineurs**, nous vous recommandons **d'anticiper** vos demandes au Bureau communal.

Pour les passeports et les cartes d'identité, vous avez également la possibilité de vous présenter au **Service de la population et des migrants**, à 1763 Granges-Paccot, Route d'Englisberg 11. Il est conseillé de prendre rendez-vous au 026 305 15 126



3. Convocation à l'Assemblée communale

Les citoyennes et les citoyens actifs de la Commune de Grandvillard sont convoqués à l'Assemblée communale qui aura lieu le :

Mercredi 27 novembre 2019, à 20h00
Salle communale de Grandvillard

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 8 mai 2019 (il ne sera pas lu; il peut être consulté au Bureau communal, ainsi que sur le site internet www.grandvillard.ch)
2. Budgets 2020 (ils ne seront pas lus ; ils peuvent être consultés au Bureau communal)
 - 2.1. Présentation du budget de fonctionnement
 - 2.2. Rapport de la commission financière
 - 2.3. Vote du budget de fonctionnement
 - 2.4. Présentation du budget des investissements
 - 2.5. Changement du logiciel informatique
 - 2.6. Eau potable - analyse et mise en place d'un traitement UV
 - 2.7. Eau potable - achat de compteurs d'eau
 - 2.8. Mise en zone 30 km/h du village
 - 2.9. Chalets et alpages (Tservettes et Les Joux)
 - 2.10. Accès au Chalet La Cierne
 - 2.11. Travaux de réfection dans le bâtiment administratif
 - 2.12. Pose de la couche de roulement et aménagement du chemin piétonnier du Saudillet
 - 2.13. Rapport de la commission financière
 - 2.14. Vote du budget des investissements
3. Aménagement de la cour d'école (dépassement) - crédit supplémentaire
4. Présentation du plan financier 2020-2024
5. Règlement sur le droit de cité communal - approbation (il ne sera pas lu ; il peut être consulté au Bureau communal, ainsi que sur le site internet www.grandvillard.ch)
6. Règlement communal sur les émoluments et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions (il ne sera pas lu ; il peut être consulté au Bureau communal, ainsi que sur le site internet www.grandvillard.ch)
7. Divers

LE CONSEIL COMMUNAL



Dans le but d'une information générale, le Conseil communal juge opportun de vous communiquer les renseignements suivants :

Fonctionnement :

Administration

Dans ce chapitre, l'excédent de charges diminue légèrement par rapport à 2019. Une partie des logiciels informatiques et quelques éléments du mobilier doivent être adaptés dans le but d'améliorer l'environnement de travail. Le personnel administratif sera augmenté de 0,1 EPT afin d'absorber les tâches supplémentaires liées au nouveau plan comptable MCH2 et au renouvellement des logiciels informatiques.

Ordre public

Ce chapitre est équilibré. Au 1er juillet 2018, la Loi sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels est entrée en vigueur. Dès lors, les communes doivent recourir à un spécialiste en protection incendie. Les charges et revenus liés à cette tâche sont intégrés dans ce chapitre.

Enseignement et formation

Ce chapitre fait apparaître un excédent de charges similaire au budget 2019. Cette stabilité est rendue possible grâce à une diminution des coûts d'investissement des cycles d'orientation de la Gruyère, malgré une nette augmentation des coûts du cercle scolaire de Bas-Intyamon et Grandvillard.

Culture et loisirs

Les dépenses sont en diminution pour ce chapitre.

Santé

Dans ce chapitre, les dépenses sont majoritairement régionales ou cantonales. Les charges supplémentaires sont dues à l'augmentation de la population résidente à Grandvillard et aux coûts de la santé.

Affaires sociales

Comme pour le chapitre précédent, les dépenses sont régionales ou cantonales. Les charges supplémentaires sont dues à l'augmentation de la population résidente à Grandvillard et à la hausse des coûts pour les aides attribuées et pour les structures d'accueil.

Transports et communications

L'excédent de charges de ce chapitre est supérieur aux années précédentes. Cela s'explique entre autres par l'amortissement obligatoire des investissements consacrés aux routes en 2019.

Protection et aménagement de l'environnement

Dans ce chapitre, l'excédent de charges est inférieur aux années précédentes. Cependant, le chapitre de l'approvisionnement en eau est déficitaire alors qu'il devrait être équilibré. Cette situation devrait être palliée par la révision du règlement relatif à la distribution d'eau potable.

Économie

Ce chapitre fait apparaître un excédent de charges supérieur aux années passées. Les forêts communales représentent plus de 90 % de ce chapitre et laissent apercevoir un excédent de revenus de CHF 12'100.-. Cependant, les sentiers pédestres nécessitent une attention particulière en matière de signalisation et d'entretien. Les revenus de la mini-centrale CREG sont en forte diminution suite à la planification d'importants travaux d'entretien.

Finances et impôts

Dans ce chapitre, les revenus sont en diminution. Les estimations de rentrées fiscales sont prudentes et sont basées sur les données transmises par le canton. De plus, les revenus fiscaux des entreprises sont en forte baisse suite à l'acceptation de la réforme fiscale des entreprises, le 30 juin 2019, par le peuple fribourgeois. L'amélioration de la route alpestre, dans le secteur « Plan Riond », engendre une augmentation de la participation au Syndicat des chemins alpestres et forestiers de Grandvillard – Estavannens.

Investissements :

Logiciels informatiques

Pour un travail rapide et efficace, le logiciel comptable et celui du contrôle de l'habitant seront changés.

Routes - Mise en Zone 30 km/h du village

Voir chapitre 6, page 10.

Eau potable

Voir chapitre 7, page 11.

Bâtiment administratif

La porte d'entrée principale du bâtiment administratif et la porte de la salle communale vont être changées. Les fenêtres et les sols vont être rénovés dans un appartement dudit bâtiment. Les luminaires de la salle « paroissiale » seront changés.

Chalets et alpages

Voir chapitre 5, page 10.

Pose d'une couche de roulement et chemin piéton du Saudillet

Dans le quartier du Saudillet, l'aménagement arrive à son terme. Une couche de roulement (goudron) sera posée et le chemin piéton sera goudronné.

Antoine Castella, Conseiller communal

5. Réfection du chalet Les Tservettes

Réfection du toit côté amont et amenée d'une conduite d'eau

Suite à la question d'un citoyen lors de la dernière assemblée communale, la Commune s'est renseignée auprès du Service des biens culturels (SBC) s'il y avait possibilité de poser une couverture en tôle. Le service en question a suggéré une couverture PREFEA (aluminium, style tuile couleur noire). Nous avons sollicité deux offres, dont la plus intéressante se monte à CHF 18'900.-.

Subissant le changement climatique et des étés secs à répétition, les locataires ont demandé l'autorisation de poser une conduite d'eau en tuyaux renforcés SYMALEN de 1 pouce ½, depuis la citerne du chalet à celle du col des Merlas, ce qui représente une distance à couvrir d'environ 600 mètres pour une dénivellation totale de 260 mètres. Remplir la citerne du col avec l'hélicoptère est une opération onéreuse, par conséquent ces travaux sont nécessaires à l'exploitation de cet alpage qui est également le plus grand de la commune. Les travaux envisagés sont devisés à CHF 15'200.-.

Le Service de l'agriculture (SAGri) serait favorable à subventionner la pose de panneaux solaires afin d'améliorer le quotidien au chalet et d'électrifier les clôtures, ce qui faciliterait beaucoup la garde du bétail. Le coût de l'installation a été chiffrée à CHF 8'500.-. La subvention allouée serait de 65% et le solde serait pris en charge par les exploitants (pas d'investissement pour la commune).

Le montant total pour cet investissement est de CHF 52'000.-, montant duquel seront déduites les subventions et les participations de tiers.

Jean-François Moura, Conseiller communal

6. Mise en zone 30 km/h du village



Le projet avance petit à petit. La Commune a mandaté le bureau Geosud SA pour évaluer le montant des travaux à réaliser afin de mettre tout le périmètre du village en zone 30. Le bureau Team+ a élaboré un avant-projet qui a été soumis au Service des ponts et chaussées (SPC) à Fribourg pour approbation. Le projet a été approuvé avec conditions. Le bureau Team+ nous a présenté plusieurs exemples de modération de vitesse à mettre en place. Le Conseil a privilégié les modérations les plus simples et les moins onéreuses dans l'avant-projet, ce qui a été accepté par le SPC. Le devis pour la réalisation de ces travaux se monte à CHF 80'000.-.

Jean-François Moura, Conseiller communal

7. Route du quartier du Saudillet

La construction du quartier du Saudillet étant maintenant terminée (à l'exception de l'aménagement d'une parcelle), il est temps de poser la deuxième couche de bitume. Par la même occasion, nous profiterons de goudronner le sentier piétonnier. Ces travaux sont estimés à CHF 70'000.-

Jean-François Moura, Conseiller communal

8. Réseau d'alimentation d'eau potable

En vertu de l'article 5 de l'ordonnance du Département fédéral de l'intérieur (DFI) sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale, du 23 novembre 2005 : « *Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir au moins une fois par an des informations exhaustives sur la qualité de cette eau* ».

Rapport d'analyse du prélèvement du 7 mai 2019

Qualité physico-chimique et microbiologique

Les résultats des analyses effectuées sur les échantillons prélevés sont conformes aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

Dureté totale de l'eau

La dureté totale de l'eau est de 22.3 degrés français.

Teneur en nitrate

Cette teneur s'élève à 3 mg/l. La tolérance légale est de 40 mg/l.

Provenance de l'eau

Source des Marais, Grandvillard.

Traitement

L'analyse de l'échantillon d'eau prélevé le 30 juillet 2019 ne répondant pas aux exigences, un traitement de l'eau par chloration a été mis en place immédiatement. L'eau potable de Grandvillard est chlorée en continu depuis août 2019.



Le fontainier, Monsieur Alex Beaud, se tient à disposition pour tout problème ou constatation concernant la qualité de l'eau. Vous pouvez l'atteindre au numéro 079 435 11 50.

Situation et perspectives du réseau d'eau potable

Situation

Par un avis à la population du 20 août 2019, vous avez été avertis que notre eau potable présentait des teneurs microbiologiques d'origine fécale dépassant la norme admise.

Sur ordre du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV), une chloration continue de notre eau potable est mise en place depuis le 9 août 2019, sous la surveillance quotidienne d'EauSud SA, à Bulle. Deux analyses journalières sont effectuées pour vérifier les concentrations en chlore, lesquelles doivent se situer entre 0.05 et 0.1 mg/litre. Ceci est heureusement temporaire jusqu'à l'installation d'un système de traitement UV (ultraviolet) avec turbidimètre et système de mise en décharge avec alarme.

Pour ce faire, nous avons mandaté la maison RIBI SA, ingénieurs hydrauliciens, pour une étude. Les frais de cette installation sont conséquents (CHF 100'000.-) et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée communale du 27 novembre prochain. Notre réseau d'eau étant un des rares à ne pas être doté d'une telle installation, cet équipement nous garantira une qualité d'eau irréprochable sans chloration et ce, dans la durée.

Le SAAV nous a par ailleurs donné l'ordre de rechercher la cause de la pollution et de l'éliminer. Raison pour laquelle nous avons organisé une séance d'information le 30 octobre dernier pour les propriétaires de chalets d'alpage sis dans et à proximité de la zone de protection de notre captage. Dans un esprit coopératif, des contrôles d'étanchéité des fosses à lisier ainsi que des mesures de coloration d'un secteur à risque ont été agendés pour début novembre 2019. Ces opérations seront menées avec l'aide d'HydroSol Sàrl, à Bulle. Selon les résultats obtenus, des adaptations des infrastructures seront indispensables.

L'eau potable étant un bien plus que précieux, nous pouvons vous assurer que ce problème de contamination reste une des priorités du Conseil communal. Nous mettons tout en œuvre pour le résoudre au plus vite et de manière durable.

Perspectives

1. Nouveau règlement relatif à la distribution de l'eau potable



Le règlement communal actuel est en vigueur depuis 1995. Il ne répond plus à la réglementation cantonale (LEP, RSF 821.32.1). Un nouveau règlement sera soumis à l'Assemblée communale du printemps 2020.

2. Compteurs d'eau



Le nouveau règlement relatif à la distribution de l'eau potable stipulera que chaque conduite de branchement d'immeuble devra être équipée d'un compteur d'eau. A Grandvillard, de nombreux branchements ne sont pas encore équipés. Les compteurs seront mis à disposition par la Commune. La dépense y relative (CHF 60'000.-) sera traitée lors de l'Assemblée communale du 27 novembre prochain.

Daniel Raboud, Syndic et responsable du dicastère eaux

9. Quand Grandvillard rencontre Grandvillars

Le 7 septembre dernier, à l'occasion de sa sortie annuelle, le Conseil communal et le personnel de l'Administration communale se sont rendus à Grandvillars, en France. Ce fut une belle journée, riche en partages et en échanges, qui nous a même valu un article dans le journal « L'Est Républicain ». Vous trouverez plus de photos sur notre site internet à l'adresse : <https://grandvillard.ch/grandvillars-france/>



GRANDVILLARS Echanges

Des liens renoués avec les Suisses de Grandvillard

Une délégation de la commune homonyme du canton de Gruyère est venue passer une journée à Grandvillars. Comptant 850 âmes, Grandvillard a été désigné deuxième plus beau village suisse en 2018.

A l'invitation de la municipalité de Grandvillars, une délégation suisse de Grandvillard (district de Gruyère) est venue passer une journée dans la commune du Sud Territoire, la dernière remontant à 2004, un an après le voyage de Grandvillars dans cette commune de 850 âmes, désignée deuxième plus beau village suisse en 2018 ; des liens s'étaient alors tissés et « il était temps de les renouer » a fait remarquer le conseiller Pierre Corneille.

Démarrée sur les coups de 10 h avec l'accueil de la délégation helvète, s'en est suivie la visite du château Kléber

dans son intégralité, puis ce fut le tour de l'église Saint-Martin toute proche, où l'organiste Emmanuel Georges s'est prêté à une explication détaillée de l'orgue ibérique avant une pause au Tie Break. L'après-midi était programmée visite de la zone des Sillons avec sa statue du Forgeron en passant ensuite par la zone des Forges puis de la gare avant de terminer à la salle de spectacle cette journée enrichissante pour tous.

On a pu remarquer l'intérêt de chacun à connaître son voisin ; avec des modes de fonctionnement différents notamment au niveau de l'administration des communes. Bien qu'il y ait beaucoup de similitudes, la gestion de la commune n'est pas la même avec par exemple du côté suisse un conseil communal de cinq personnes avec un syndic à la tête, la population étant consultée en moyenne deux fois par an sous forme d'as-



Christian Rayot s'est chargé de l'accueil de la délégation de Grandvillars.

semblée communale. Le syndic Daniel Raboud perçoit cette journée « comme une rencontre amicale entre voisins de même nom, c'est l'occasion également de renforcer des liens, par des échanges plus réguliers à l'avenir ; c'est aussi la curiosité de découvrir les politiques communales dé-

veloppées dans chaque pays. »

Il confie être bien épargné par la politique dans sa commune et avoue que ce qui se passe avec le Brexit n'encourage pas les Suisses à rentrer dans l'Union Européenne ! D'ores et déjà, Grandvillars est invitée à Grandvillard.

Le 17 oct. 2020 !

10. Conseil des parents - Clôture scolaire 2018/2019



Pour le dernier jour d'école, juste avant les grandes vacances d'été, une course d'orientation a été organisée par les enseignants. Huit postes, tenus par des enseignants et des membres du Conseil des parents et disséminés dans le village de Grandvillard, ont vu défiler l'ensemble des élèves du Cercle scolaire de Bas-Intyamou et Grandvillard. Les groupes étaient composés d'un panachage d'enfants de la 1^H à la 8^H pour une meilleure équité des chances.

Après un bon pique-nique au Saudillet, des glaces offertes par des commerçants de nos villages ont été distribuées aux élèves pour leur plus grand bonheur. A la fin de cette journée ensoleillée et très chaude, juste avant que les enfants ne rejoignent leur village de domicile, du sirop leur a été servi par le cercle scolaire pour étancher leur soif.

Aux Communes de Bas-Intyamou et de Grandvillard, à la Boulangerie Delabays (Grandvillard), à la Boucherie Suchet (Grandvillard), au Restaurant le Pic-Vert (Grandvillard) et à l'Épicerie La Sieste (Enney), nous envoyons encore un grand MERCI !

Nos remerciements vont également à l'ensemble du corps enseignant pour cette magnifique journée.

Le Conseil des parents

11. Sécurité sur la voie publique



Il a été constaté que des **enfants roulent à bicyclette ou en trottinette**, sans casque, parfois à vive allure ou sans prendre gare à la circulation.

Attention les enfants, la voie publique n'est pas une place de jeu !

De même, nous rappelons aux **piétons circulant de nuit** sur les routes communales, notamment le long de la Route de la Gare ou de la Route de la Sarine, qu'ils doivent signaler leur présence par des habits réfléchissants et/ou des lampes frontales.

Piétons, soyez vus !



12. Tournage de la série « Frieden »

Zodiac Pictures SA prépare une nouvelle série TV intitulée "Frieden" produite au nom de la Télévision Suisse Alémanique SRF. Le scénario a été écrit par la cinéaste Petra Volpe et réalisé par Mike Schärer.

"Frieden" se déroule au milieu des années 1940 et traite de la situation sociale, économique et politique de la Suisse après la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'histoire se concentre sur deux familles de la classe moyenne, unies par le mariage - la fille d'un fabricant de textile épouse le fils du médecin du village. Le patron, malade, transfère la gestion de l'entreprise familiale au jeune homme et celui-ci est mis au défi de mener avec succès l'entreprise traditionnelle vers l'avenir. Les destins des protagonistes sont utilisés pour refléter la période de bouleversement et de réorientation après les années de guerre, au cours de laquelle les protagonistes sont appelés à prendre de grandes décisions morales et humaines.

Le tournage s'est déroulé en partie dans l'Intyamon, dont plusieurs scènes à Grandvillard.

Sur vos écrans au printemps 2020 !



13. Croix-Rouge fribourgeoise Services aux aînés

Croix-Rouge fribourgeoise
Freiburgisches Rotes Kreuz
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Services aux aînés

Encourager le maintien à domicile des aînés



Transport de personnes



Aide aux proches



Système d'alarme



Repas accompagné: à déguster sans modération !



Visites à domicile



**Permanence téléphonique /
Conseil à domicile pour proches**



**Permanence pour les seniors
sur les nouvelles technologies**



Lits électriques

Contact :

Croix-Rouge fribourgeoise
Rue G.- Techtermann 2
Case postale 279
1701 Fribourg

026 347 39 40
026 347 39 79

info@croix-rouge-fr.ch

aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch

<https://croix-rouge-fr.ch/fr/services/services-aux-aines/>



Fêtes pour les aînés

14. Les Samaritains de l'Intyamou



Être samaritain...

Pourquoi pas ?

LA SECTION
DE L'INTYAMON RECRUTE !



En qualité de membre d'une section de samaritains, vous faites partie des spécialistes en premiers secours. Vos connaissances rendent service au quotidien, par exemple en cas d'accident de la route, du travail ou domestique. En outre, une grande place est accordée à la camaraderie et à la convivialité.

Vous pouvez aussi :

- profiter de formations appropriées
- participer aux exercices mensuels
- vivre des services sanitaires passionnants lors de manifestations
- collaborer aux collectes de sang
- collaborer avec les autorités et les services de sauvetage

Pour plus d'informations:

www.samaritains-intyamou.ch

Marie-Claire Borcard
Présidente
079 482 51 31

Deborah Vos
Monitrice
076 469 28 47





15. Subsidés pour jeunes en formation

Dans le but d'encourager la formation professionnelle, la Commune octroie aux étudiants et aux apprentis un subside selon les modalités suivantes :

CHF 200.00 par an de formation (études ou apprentissage), **jusqu'à 25 ans révolus**, dès l'année scolaire 2016/2017 (CHF 150.00 auparavant).

Ce subside est versé par la Commune **au jeune en personne** sur présentation d'une attestation de fréquentation d'une école (degré supérieur à celui de l'école obligatoire) ou d'un contrat d'apprentissage.

Le montant peut être retiré par le **jeune en personne** au Bureau communal chaque année **dès le 1^{er} janvier suivant le début de la formation**, ou en une fois à la fin des études.

Il peut être accordé avec effet rétroactif pour toute la durée de la formation, sur présentation des pièces, **jusqu'à la fin de l'année en cours de laquelle s'achève la période de formation, soit jusqu'au 31 décembre**. A partir du 1^{er} janvier de l'année suivante, le droit est prescrit.

L'étudiant ou l'apprenti qui effectue une deuxième formation ou qui doit redoubler une année reçoit également cette aide jusqu'à 25 ans révolus.

L'Administration communale est à disposition pour tout renseignement complémentaire.

16. Fondation Rieter-Loretan

Les Fondations Rieter et Pasquier-Lorétan ont fusionné pour donner naissance à la Fondation Rieter-Lorétan. Cette nouvelle fondation a les objectifs suivants :

- apporter une aide financière, sous forme de subsides, aux jeunes de situation économique modeste au bénéfice d'un contrat d'apprentissage ou d'une formation de même type, domiciliés en Gruyère ou dont les parents sont domiciliés dans le district de la Gruyère ;
- apporter une aide financière à des adultes effectuant des formations subséquentes, telle que la maturité professionnelle, effectuées en dehors de la période d'apprentissage au sein d'une entreprise ou d'une école professionnelle ;
- octroyer une aide financière pour d'autres formations réalisées dans des écoles professionnelles ;
- venir en aide à titre exceptionnel à des familles dans le besoin.

Toutes les informations et les documents nécessaires pour effectuer les demandes se trouvent sur le site www.fondation-rieter.ch.



17. Cotisations AVS - obligation de cotiser

Qui doit cotiser?

- Toutes les personnes qui exercent en Suisse une activité lucrative dépendante ou indépendante, ou qui y ont leur domicile civil, sont tenues de payer des cotisations AVS/AI/APG.
- En 2019, ce sont les personnes actives nées en 2001 qui entrent dans le cercle des cotisants.
- Les personnes sans activité lucrative sont tenues de payer les cotisations AVS/AI/APG dès le 1er janvier qui suit leur 20e anniversaire.
- L'obligation de cotiser prend fin au moment où elles atteignent l'âge ordinaire de la retraite. Celui-ci est fixé à 64 ans pour les femmes et à 65 ans pour les hommes.
- Les bénéficiaires de retraite anticipée, les chômeurs en fin de droit, les étudiants, les personnes en incapacité de travail de longue durée et les invalides qui n'exercent pas d'activité lucrative doivent s'annoncer sans tarder à la caisse cantonale de compensation de leur domicile, afin de payer des cotisations AVS/AI/APG et de bénéficier, le moment venu, d'une rente AVS ou AI complète.
- Il en va de même pour les personnes non actives dont le conjoint exerce une activité lucrative au sens de l'AVS et ne verse pas au moins CHF 956.00 de cotisations par année.

Les lacunes de cotisations peuvent entraîner une réduction des rentes.

18. Réduction des primes d'assurance-maladie

Vous trouverez le mémento et le formulaire concernant la réduction des primes d'assurance-maladie 2020 sur internet à l'adresse suivante :

<https://www.caisseavsfr.ch/particuliers/reduction-des-primes-dassurance-maladie/reduction-des-primes-dassurance-maladie/>

19. Fondation « Actions Environnement »



Depuis 1976, la fondation organise, dans toute la Suisse et sous certaines conditions, des interventions en faveur de l'environnement destinées à des élèves et à des apprentis. Sous la direction de responsables locaux, ces groupes épierrent des alpages, débroussaillent des pâturages, réparent des chemins et des sentiers, entretiennent des forêts et des réserves naturelles et déblaient des terrains ravagés par les tempêtes ou par les avalanches.

Pour plus d'informations :
Andrea Sulig, 031 380 50 60,
andrea.sulig@umwelteinsatz.ch
www.umwelteinsatz.ch

20. Conférence des communes de montagne fribourgeoises

Après la création de la Conférence des communes de montagne fribourgeoises (CCMF) en septembre 2016, le comité s'est tout de suite mis au travail pour défendre les intérêts des communes de montagne fribourgeoises. La conférence comporte 18 communes francophones et 5 alémaniques. Le comité est composé de 7 membres, tous syndics ou députés. Les communes-membres proviennent des cinq districts (Singine, Sarine, Gruyère, Glâne, Veveyse). Monsieur Daniel Raboud, syndic, représente l'Intyamon.

Le comité a tout spécialement travaillé sur les sujets suivants :

- Avant-projet de Loi sur les finances communales (AP-LFCo)
- Avant-projet de loi modifiant la Loi sur la péréquation financière intercommunale (AP-LPFI)
- Raccordement des régions périphériques au réseau à large bande (ftth: fiber to the home)
- Prise de position sur la Loi sur les forêts
- Prise de position sur le Plan directeur cantonal
- Prise de position sur la Loi sur les finances communales
- Prise de position sur la Loi sur les armes
- Une étude va être mandatée pour évaluer les conséquences de la nouvelle péréquation financière intercommunale sur les communes de montagne

Pour chaque sujet, un rapport écrit a été envoyé aux communes membres.

Lors de décisions, la CCMF se base très souvent sur les prises de position du SAB (groupement suisse pour les régions de montagne). La CCMF a été acceptée par le Conseil d'Etat comme entité consultée lors d'avant-projet de loi ou de modification de lois diverses.

Personnes de contact : M. Jean-Claude Schuwey, syndic de Jaun ou M. Jean-François Rime, administrateur de Val-de-Charmey.



21. Bancomat Raiffeisen

Le bancomat Raiffeisen situé dans le bâtiment communal (Rue St-Jacques 6) sera prochainement remplacé.

**Hors service
ne pas utiliser**

Dès lors, il sera **hors service du 18 au 25 novembre 2019**.



Par ailleurs, nous vous invitons à favoriser l'usage de cette machine pour vos prélèvements. En effet, si les opérations n'y sont pas suffisantes, Raiffeisen supprimera le bancomat.

22. Course des aînés

Comme à l'accoutumée, la course des aînés a eu lieu un mercredi, soit le 24 juillet 2019. A 7h15, trente-trois participants attendaient pour monter dans le bus et se réjouissaient de partager cette journée. Ils étaient accompagnés par deux conseillers communaux : Monsieur Antoine Castella et moi-même. Malheureusement, six personnes inscrites n'ont pas pu être présentes pour cause de maladie ou à cause de la canicule qui sévissait depuis plusieurs jours.

Après les salutations d'usage et les frais de la journée réglés, tout le monde a embarqué dans le car de l'entreprise Jacky Voyages de Château-d'Oex. Nous avons eu la joie de retrouver le même chauffeur que l'année précédente. Claude est très attentionné, prend garde à chacun et répond au mieux à toutes les demandes. Des bouteilles d'eau avaient été prévues dans le car afin d'éviter la déshydratation.

Quelques jours avant la course, Roland Grandjean avait pris connaissance du parcours afin de nous donner des explications historiques des villes et villages traversés. Comme à son habitude, il n'a pas manqué d'agrémenter notre déplacement avec quelques histoires drôles. En passant au pied de la colline de Gruyères, il nous a dit que Gruyères était le plus beau village du centre de la Gruyère, mais je tiens à rappeler notre titre du 2ème plus beau village de Suisse en 2018.



Nous avons emprunté la H189, puis l'autoroute en direction de Berne, Lyss et Brugg. Arrivés à Tavannes, un arrêt café-croissant à l'Auberge de la Poste nous a fait grand plaisir. Par chance, nous avons pu prendre place sur une belle terrasse ombragée par des marronniers.

Après cette pause bien appréciée, nous avons repris la route en direction de Bellelay. Nous sommes arrivés à la Maison de la Tête de Moine où nous nous sommes plongés dans l'histoire de la Tête de Moine AOP, au travers de son musée qui retrace l'histoire du célèbre fromage, de sa fabrication à

l'ancienne et de la visite d'une cave à fromage. Nous avons vu de nombreux ustensiles servant à transformer le lait : moules, barattes, balances ou centrifugeuses.

La Tête de Moine est un fromage de tradition dont l'histoire remonte au Moyen Age. Fabriqué à l'abbatiale de Bellelay (église baroque datant du XVIIIe siècle) par les moines depuis 1192 au moins, il servait de moyen de paiement à cette époque. L'utilisation de la girolle, qui permet de le déguster sous forme de fines tranches, ne date que des années 1980. Différentes girolles étaient exposées et nous avons pu observer son évolution au fil des ans.

Après la visite, un apéro nous attendait, ainsi qu'une dégustation de fromages, viande froide et saucisses.



A la sortie, une séance photos a permis à ceux qui le désiraient d'immortaliser leur portrait dans un fromage géant, ce qui n'a pas manqué de provoquer des éclats de rire en observant les visages dans les têtes des moines représentées sur l'affiche.

L'heure était venue de nous déplacer en direction du Chasseral. Durant le parcours, nous avons traversé Tramelan et Saint-Imier. De là, la route était sinueuse et étroite. Certains virages étaient très serrés. Comme à l'accoutumée, nous avons pu compter sur notre chauffeur expérimenté. Même si Claude avait la priorité, il préférerait faire marche arrière plutôt que de faire suer des conducteurs de voiture qui ne savaient pas reculer ! Au loin, nous avons aperçu les éoliennes du Mont Crosin.

Vers le haut de la montée, le panneau « Bienvenue à Chasseral » nous a accueillis et nous sommes arrivés à l'Hôtel du Chasseral qui culmine à 1609 mètres sur un des plus hauts sommets du Jura. Le terminus de la route se trouve aussi à cet endroit.

Au fond de la grande salle, six tables étaient préparées pour notre groupe et chacun a pu s'installer selon ses envies. Un menu copieux et délicieux nous a été servi. Nous avons dégusté une salade campagnarde en entrée, suivie d'un rôti de bœuf braisé avec du gratin dauphinois et légumes. Au dessert, nous nous sommes régalés avec une tarte aux fruits maison, de la glace vanille et un coulis de fruits.

Après le repas, certains en ont profité pour se dégourdir les jambes en longeant le sentier de crête et atteindre le signal du Chasseral, à proximité d'une station-relais des télécommunications. De cet endroit, ils ont pu effectuer un tour d'horizon complet, des Alpes suisses au Jura, aux Vosges et à la Forêt-Noire. Ceux qui ont plus de peine à se déplacer sont restés près de l'hôtel et ont pu bénéficier d'un superbe panorama. Ils ont pu se repérer sur une table d'orientation indiquant les silhouettes des Alpes bernoises, des Alpes valaisannes et du Mont-Blanc. Cette grandiose toile de fond s'allonge sur 250 km environ. Malheureusement, les sommets n'étaient pas très nets. En-dessous de nous s'allongeait le plateau suisse. L'endroit était idéal pour faire une photo de groupe. Roland avait tout prévu afin qu'il puisse prendre la photo et être sur la photo !



Il était temps de rejoindre la vallée. Après avoir traversé Lignièrès, un arrêt à La Neuveville était prévu pour visiter cette petite bourgade de 3800 habitants, situé au bord du lac de Biènnè. Nous nous réjouissons de ce moment, car cet endroit fait aussi partie de l'Association « Les plus beaux villages de Suisse », tout comme Grandvillard.

Vu la température élevée, nous avons préféré rester prudents et avons renoncé à la visite. Claude nous a déposés au bord du lac et nous avons partagé un verre sur une terrasse ombragée. Notre chauffeur a malheureusement été imprudent. Il n'a pas rangé correctement son porte-monnaie et un cycliste l'a volé pendant qu'il s'occupait des passagers qui descendaient du bus. Malgré l'intervention rapide de la police, le voleur n'a pas été retrouvé.

Vers 17 heures, nous avons rendez-vous au car pour le trajet du retour.

La journée s'est très bien déroulée et la bonne humeur a régné durant toute la sortie.

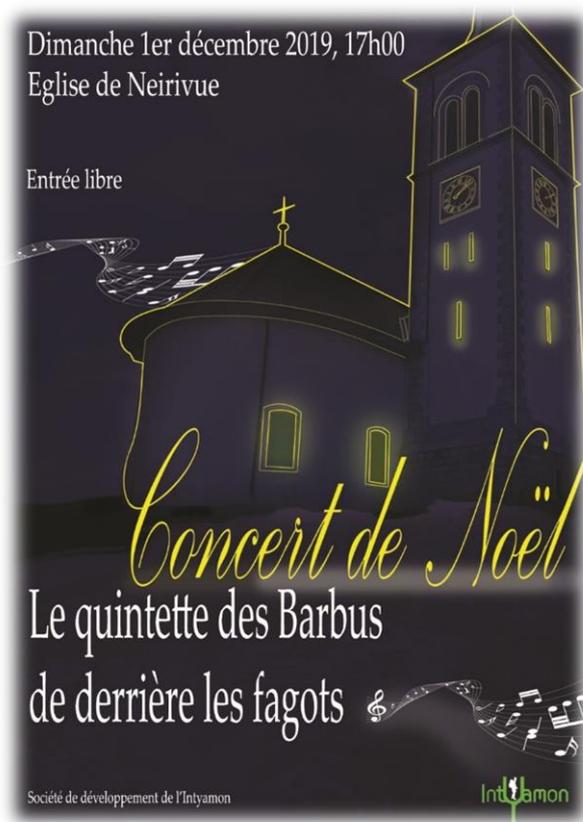
Pour cette journée de convivialité et de partage, que j'appelle « Journée Cadeau », je tiens à vous adresser mes sincères remerciements.

Je remercie également de tout cœur Roland pour sa disponibilité et son investissement au service des aînés de notre village.

Suzanne Cosandey, Conseillère communale



23. Le coin des sociétés locales et des manifestations



Fenêtre de l'Avent

Jeudi 12 décembre 2019 de 19h à 21h au Jardin Rose (Rue du Vanil Noir 4)

Contes et goûter

Vendredi 13 décembre 2019 à 15h30 à la Salle paroissiale



Match aux cartes

Vendredi 29 novembre 2019 à 19h à la Salle communale
(sur réservation au 079 410 84 80, Estelle Gouraud)



Chers habitants,

Les 13 et 14 septembre derniers, la Commune de Grandvillard a vibré au son de la 30^{ème} édition de l'Open Bike Haute-Gruyère.

La traditionnelle soirée fondue du vendredi soir a attiré plus de 450 personnes. « Les Buebos », groupe de la soirée, a apporté une petite touche traditionnelle et a permis à chacun de passer un moment convivial.

Le samedi, sur la place de fête, plus de 1'100 coureurs se sont élancés sur les différents parcours dans une magnifique ambiance. Malgré un accident, qui nous a amenés à arrêter les temps des coureurs du grand parcours au chalet du ski-club d'Estavannens, tout s'est bien passé et tous les concurrents ont été compréhensifs.

Pour clôturer ce magnifique weekend en beauté, la soirée rock'n'roll du samedi, animée par le groupe « Les Waiters » a connu un franc succès.

Sans nos précieux bénévoles, nos généreux sponsors, le soutien des autorités, l'engagement des sociétés villageoises et l'enthousiasme de toute la vallée de l'Intyamou, notre manifestation ne pourrait avoir lieu dans d'aussi bonnes conditions. C'est pourquoi, chères citoyennes et citoyens de Grandvillard, nous vous adressons un immense MERCI. Merci de permettre à l'Open Bike Haute-Gruyère de perdurer.

RENDEZ-VOUS POUR LA 31^{ème} ÉDITION, LES 11 ET 12 SEPTEMBRE 2020 !

A toutes et tous, nous vous souhaitons un bel hiver et nous vous adressons nos salutations sportives.

LE COMITÉ - OPEN BIKE HAUTE-GRUYERE



LA SAINT-NICOLAS



Chère familles de Grandvillard,
Chers nouveaux habitants,

Comme chaque année, le grand St-Nicolas parcourra le village de Grandvillard durant sa traditionnelle tournée de la Saint-Nicolas. Cette coutume perdure depuis de longues années et l'arrivée de Saint-Nicolas, du Père-fouettard et des Flonflons est un pur moment de bonheur, comme si le temps s'arrêtait l'espace d'un instant. Mais les coutumes peuvent s'essouffler. C'est pourquoi, nous souhaiterions sensibiliser les habitants de Grandvillard aux beaux moments liés à cette tradition.

Récemment installés dans la commune ou établis depuis un certain temps déjà, nous vous proposons de convier Saint-Nicolas dans vos maisons durant quelques minutes, accompagné des odeurs de biscômes, de cacahuètes et de mandarines. Les familles coutumières de ce magnifique mythe pourront vous renseigner. Ces moments, regroupant petits et grands, resteront gravés dans vos mémoires. Afin de vivre cette belle tradition, n'oubliez pas de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous avant le 29 novembre !

Au nom de la société de musique, L'Echo du Vanil-Noir



Le Grand Saint-Nicolas et ses flonflons ont
le plaisir de vous annoncer qu'ils seront de
retour le :



Samedi 7 décembre 2019 à partir de 13h00

Leur trajet sera le suivant : Ch. des Goettes - Rte de Lessoc – Ch. de la Prairie – Rte de la Cascade – Ch. des Praz – Rue Ste-Anne – Ch. du Moulin – Ch. du Vieux-Chevrier – Rte du Banneret – Rue du Vanil-Noir – Ch. du Grenier – Rte de la Ria – Rue de l'Eglise – Rue St-Jacques – Ch. de la Grande Charrières – Ch. de la Petite-Charrière – Rue de la Madeleine – Rte de la Sarine – Ch. des Lilas – Ch. du Sappaleys – Ch. des Noisetiers – Rte de la Gare – Ch. des Peupliers – Ch. des Ormeaux – Ch. de la Fruitière – Rte des Lières.

Invitation à toute la population ! A 17h, vin chaud et thé chaud offert à tous les habitants de Grandvillard sur la place du village devant la nouvelle façade en tavillons, accompagné du passage de St-Nicolas, Père-Fouettard et ses flonflons. Venez nombreux !
En collaboration avec le ski-club et la société de musique.

Si vous souhaitez qu'ils vous rendent une petite visite, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire en retournant le bulletin ci-dessous, le plus vite possible, à :

Eugénie Grandjean
Rte de la Croix 151
1633 Marsens

ou par mail : eugenie.grandjean12@gmail.com

ou encore par SMS : 079/866.18.66

Saint-Nicolas et ses flonflons vous disent à bientôt !



Bulletin d'inscription

Nous souhaitons que Saint-Nicolas nous rende visite le 7 décembre 2019.

Nom et prénom :

Adresse exacte :

N° de téléphone :

Merci de rendre réponse **avant le vendredi 29 novembre 2019.**

24. Calendrier intersociété (novembre 2019 à octobre 2020)

Programme des manifestations 2019/2020



Intersociété de Grandvillard

Novembre	<ul style="list-style-type: none"> 1 Messe de la Toussaint - 10h00 - Eglise de Grandvillard 9 Mini Cécillennes à Lessoc - Chœur-Mixte 9 Soirée des résultats - Société de Tir 23 Match aux cartes - Société de Tir 23 Concert - Hôtel de Ville de Bulle - Les Zygomatiques 24 Loto à Pringy - FC Haute-Gruyère 29 Match aux cartes - 19h00 - Salle communale - SIV 30 Loto - Ski-Club 	Avril	<ul style="list-style-type: none"> 11 Vigile pascale - 21h00 - Cerniat 12 Messe de Pâques - 10h30 - Eglise de Grandvillard 13 Chasse aux œufs - 10h00 à 12h00 - Place du Saudillet - SIV 25-26 Répétition pour la Fête cantonale - Société de Musique 29-30 Tournée et fête du 1er mai - Société de Jeunesse
Décembre	<ul style="list-style-type: none"> 1 Concert de Noël de la SDI - 17h00 - Eglise de Neirivue 5 Concert - Marché de Noël de Bulle - Les Zygomatiques 6 Fenêtre de l'Avant au Pic-Vert 7 Passage de Saint-Nicolas dans les familles 7 Vin chaud - Abri bus - Ski-Club 12 Fenêtre de l'Avent - Chez Estelle Gouraud - 19h00 à 21h00 13 Après-midi de contes avec goûter - 15h30 - Salle paroissiale - SIV 13 Concert et fenêtre de l'Avent - Pic-Vert - Les Zygomatiques 21 Visite des Aînés - Société de Jeunesse 25 Messe de Noël - 10h00 - Eglise de Grandvillard 	Mai	<ul style="list-style-type: none"> 1-2 Tournée et fête du 1er mai - Société de Jeunesse 3 Messe de la 1ère Communion pour tout l'Intyamon - 10h00 - Eglise de Montbovon 7 Concert de préparation - Fête cantonale - Société de musique 17 Concert - Chœur-Mixte 21-24 Fête cantonale des musiques - Romont - Société de musique 30 Marché des artisans - 9h00 à 17h00 - SIV
Janvier	<ul style="list-style-type: none"> 1 Loto - Groupement des Dames 11 Soirée des Rois - Chœur-Mixte 12 Dîner des Aînés - Groupement des Dames 9-22 Sortie - JO Jeunesse - Ski-Club (date à confirmer) 17-18-19 Camp de ski des enfants - Chandolin St-Luc - Ski-Club 25 Loto - Société de Musique 26 Journée chantante - Les Zygomatiques 31-1er fév. Camp musical - Société de Musique 	Juin	<ul style="list-style-type: none"> 6 Rencontre des vieilles voitures - Société de Musique 11 Fête Dieu - Diane - Société de Musique 11 Fête Dieu - Messe - Eglise de Grandvillard 12 Soirée fondue à Bounavaux - Ski-Club 14 Messe de Confirmation à Gruyères à 9h30 pour l'Intyamon, Gruyères et Le Pâquier 14 Concert annuel - Les Zygomatiques - (lieu à définir) 20 Balade gourmande - SDI
Février	<ul style="list-style-type: none"> 1 Sortie à ski - Ski-Club 9 Loto à Pringy - FC Haute-Gruyère 15 Concours interne - Ski-club 26 Carnaval des enfants 	Juillet	<ul style="list-style-type: none"> 2-3-4-5 RJG 2020 - Charmey - Participation de la Société de Jeunesse 10 Soirée grillades - Saudillet - Ski-club 12 Pique-nique - Amicale des Pompiers 26 Messe - 10h00 - Liéry Odet - avec apéritif paroissial 31 Fête nationale - Société de Jeunesse et Restaurant le Pic-Vert
Mars	<ul style="list-style-type: none"> 1 Sortie à ski - Ski-Club 12 Assemblée annuelle - SIV 14-15 Sortie à ski - Ski-Club 20-21 Concert - Halle de Gym - Société de Musique 	Août	<ul style="list-style-type: none"> 3-9 Voyage - Société de Jeunesse 15 Pèlerinage à la Grotte de Notre-Dame de Lourdes - 14h30 - Hospitaliers de la Gruyère 15 Illumination de la Croix du Cuâ - Ski-Club 16 Pique-nique - Société de Musique
		Septembre	<ul style="list-style-type: none"> 2 Assemblée annuelle - Intersociété 18-19 Open-Bike - 31ème édition 25 Assemblée annuelle - Société de Musique 29 Assemblée annuelle - Chœur-Mixte
		Octobre	<ul style="list-style-type: none"> 9 Assemblée annuelle - Société de Jeunesse 11 Char de la Bénichon - Société de Musique 16 Assemblée annuelle - Ski-Club

25. Vente des sapins de Noël

La traditionnelle vente des sapins de Noël aura lieu le

vendredi 13 décembre 2019

de 16h00 à 18h00

sous l'abribus (Route des Lières 50a)



26. Ramassage des déchets urbains - calendrier 2020



J. NIQUILLE & FILS SA
Transports
Le Perré 9 - 1637 Charmey
 Bureau : 026 927 28 38
 Fax : 026 927 22 55

Changements de date en raison de fêtes et jours fériés

Fêtes	Dates de remplacement
Vendredi Saint	--
Lundi de Pâques	jeudi 16 avril 2020
Ascension	--
Lundi de Pentecôte	jeudi 4 juin 2020
Fête-Dieu	--
1er août	--
Assomption	--
Toussaint	--
Immaculée Conception	jeudi 10 décembre 2020
Noël	--
Nouvel-an et 2 janvier	--

27. Taille des haies

Les haies vives, les arbres, arbustes, les lierres plantés en bordure des voies publiques ou privées sont parfois sources de danger. Ils peuvent masquer la visibilité, cacher des panneaux de signalisation routière ou gêner la libre circulation des véhicules ou des piétons.

Article 94 de la loi sur les routes

¹ Sur les tronçons rectilignes, les branches des haies vives doivent être distantes d'au moins 1,65 m du bord de la chaussée le long des routes publiques. Elles doivent être taillées chaque année, **avant le 1er novembre**.

² Elles ne doivent pas s'élever à plus de 90 centimètres au-dessus du niveau de la chaussée.

³ Dans les courbes et à leur approche, les plantations sont interdites à l'intérieur des limites de construction lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité des usagers.

Le Conseil rappelle aux propriétaires de se conformer à la législation, notamment en ce qui concerne la distance du bord de la chaussée, la hauteur, par conséquent de veiller à ce que la végétation soit régulièrement taillée.

Nous vous rappelons que les déchets végétaux (gazon, branches, feuilles mortes, etc.) doivent être éliminés à la Déchetterie intercommunale. **En aucun cas, ils ne doivent être déversés dans la nature (berges de la Taouna, lisière de forêt, etc.).**





28. Transports publics TPF (dès le 15.12.2019)



264 Bulle - Estavannens - Grandvillard



→ Grandvillard

Arrêts Haltestellen	26401	26403	26405	26407	26409	26411	26413	26415
	Ⓐ	Ⓐ	Ⓐ	Ⓐ	Ⓐ	Ⓐ	Ⓐ	Ⓐ
Bulle, gare routière quai 10	05:49	06:49	07:49	11:49	15:54	16:49	17:49	18:49
Bulle, St-Denis	05:51	06:51	07:51	11:51	15:56	16:51	17:51	18:51
La Tour-de-Trême, Centre	05:54	06:54	07:54	11:54	15:59	16:54	17:54	18:54
La Tour-de-Trême, Le Cloalet	05:55	06:55	07:55	11:55	16:00	16:55	17:55	18:55
Epagny, Motel	05:56	06:56	07:56	11:56	16:01	16:56	17:56	18:56
Epagny, village	05:57	06:57	07:57	11:57	16:02	16:57	17:57	18:57
Enney, zone d'activités	06:00	07:00	08:00	12:00	16:05	17:00	18:00	19:00
Estavannens, Dessus	06:01	07:01	08:01	12:01	16:06	17:01	18:01	19:01
Estavannens, Dessous	06:02	07:02	08:02	12:02	16:07	17:02	18:02	19:02
Grandvillard, Lormo	06:06	07:06	08:06	12:06	16:11	17:06	18:06	19:06
Grandvillard, village	06:11	07:11	08:11	12:11	16:16	17:11	18:11	19:11

→ Bulle

Arrêts Haltestellen	26402	26404	26406	26408	26410	26412	26414	26416
	Ⓐ	Ⓐ	Ⓐ	Ⓐ	Ⓐ	Ⓐ	Ⓐ	Ⓐ
Grandvillard, village	06:13	07:15	08:15	12:45	16:17	17:15	18:15	19:15
Grandvillard, Lormo	06:14	07:16	08:16	12:46	16:18	17:16	18:16	19:16
Estavannens, Dessous	06:19	07:21	08:21	12:51	16:23	17:21	18:21	19:21
Estavannens, Dessus	06:20	07:22	08:22	12:52	16:24	17:22	18:22	19:22
Enney, zone d'activités	06:22	07:24	08:24	12:54	16:26	17:24	18:24	19:24
Epagny, village	06:25	07:27	08:27	12:57	16:29	17:27	18:27	19:27
Epagny, Motel	06:26	07:28	08:28	12:58	16:30	17:28	18:28	19:28
La Tour-de-Trême, Le Cloalet	06:27	07:29	08:29	12:59	16:31	17:29	18:29	19:29
La Tour-de-Trême, Centre	06:29	07:31	08:31	13:01	16:33	17:31	18:31	19:31
Bulle, St-Denis	06:32	07:34	08:34	13:04	16:36	17:34	18:34	19:34
Bulle, gare routière quai 10	06:39	07:41	08:41	13:11	16:43	17:41	18:41	19:41

Explication des signes / Zeichenerklärung

Ⓐ Lun.-ven., sauf fêtes gén. / Mon.-Fre. ohne allg. Feiertage

Fêtes générales / Allg. Feiertage

25-26.12 / 1-2.1 / 10.4 / 13.4 / 21.5 / 1.6 / 1.8

**266 Bus de nuit - Intyamon**→ **Montbovon**

Arrêts Haltestellen	26601	26605
Bulle, gare routière quai 10	21:14	23:52
Bulle, Place des Alpes	21:15	23:53
Bulle, St-Denis	21:16	23:54
Bulle, jardin Anglais	21:16	23:54
La Tour-de-Trême, St-Michel	21:17	23:55
La Tour-de-Trême, Centre	21:18	23:56
La Tour-de-Trême, Ronclina	21:19	23:57
Le Pâquier-Montbarry, gare	21:21	23:59
Gruyères, gare	21:24	00:02
Epagny, Croix-Blanche	21:26	00:04
Enney, zone d'activités	21:28	00:06
Estavannens, Dessus	21:30	00:08
Estavannens, Dessous	21:31	00:09
Grandvillard, Lormo	21:34	00:12
Grandvillard, village	21:36	00:14
Villars-sous-Mont, gare	21:40	00:18
Neirivue	21:42	00:20
Albeuve	21:44	00:22
Montbovon	21:51	00:29

**266 Bus de nuit - Intyamon**→ **Bulle**

Arrêts Haltestellen	26602	26606
Montbovon	22:10	00:40
Lessoc	22:12	00:42
Albeuve	22:13	00:43
Neirivue	22:15	00:45
Villars-sous-Mont, gare	22:17	00:47
Enney, village	22:20	00:50
Epagny, Croix-Blanche	22:23	00:53
Gruyères, gare	22:25	00:55
Le Pâquier-Montbarry, gare	22:28	00:58
La Tour-de-Trême, Ronclina	22:30	01:00
La Tour-de-Trême, Centre	22:31	01:01
La Tour-de-Trême, St-Michel	22:32	01:02
Bulle, jardin Anglais	22:33	01:03
Bulle, St-Denis	22:34	01:04
Bulle, Place des Alpes	22:34	01:04
Bulle, gare routière quai 10	22:39	01:09

Explication des signes / Zeichenerklärung

Nuits ve-sa / sa-di / Nächte Fr-Sa / Sa-So

Fêtes générales / Allg. Feiertage

25-26.12 / 1-2.1 / 10.4 / 13.4 / 21.5 / 1.6 / 1.8

29. Cartes journalières "Commune"

Deux cartes journalières sont à disposition auprès de la **Cafétéria du Home de la Vallée de l'Intyamon**, à Villars-sous-Mont. Le prix est fixé à **CHF 45.00 par jour et par unité**. Ces cartes permettent de voyager sur les réseaux CFF, TPF et autres compagnies de transport.

Réservation par téléphone :

Tous les jours, de 10h00 à 10h50 et de 11h20 à 17h45, au 026 928 44 45.

Vérifier la disponibilité des billets par commune et par date :<http://www.sugarcube.ch/agflexi>



N'oubliez pas de consulter régulièrement le site www.grandvillard.ch

Vous y trouverez de nombreuses informations!

Marche à suivre pour vous **abonner aux actualités** au fur et à mesure de leur publication :

- ouvrir le site www.grandvillard.ch ;
- se rendre en bas à droite de la page d'accueil ;
- entrer une adresse e-mail valable et valider en cliquant sur "Je m'abonne".



The screenshot shows the homepage of the Grandvillard website. At the top right, there is a search bar and a 'MAP' button. The main content area is divided into several sections:

- ACTUALITÉS**: A list of recent news items, including 'Subside de formation', 'Réduction des primes d'assurance-maladie 2019', and 'Mise à l'enquête publique du 26 octobre au 9 novembre 2018'.
- Infos Locales**: A weather widget showing the current time (13:19) and temperature (10°C) for today, with forecasts for the following days.
- Orientation par thèmes**: A central menu with categories like 'COMMUNE', 'VIE LOCALE', 'ADMINISTRATION', 'SERVICES', 'AFFAIRES SOCIALES', and 'GUICHET VIRTUEL'.
- ADMINISTRATION COMMUNALE**: Contact information for the commune, including the address (Rue St-Jacques 6), phone numbers, and email.
- LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS**: A calendar of upcoming events, such as 'Société de Tir - Soirée des résu...' and 'FC Haute-Gruyère - Loto à Pringy'.
- LIENS**: A dropdown menu with links to 'COMMUNES VOISINES', 'ECOLES', 'MEDIA', 'PRATIQUE', 'SITES OFFICIELS', and 'TOURISME'.
- Défibrillateur cardiaque et services des urgences**: Information about the location of the defibrillator and emergency services.

In the footer, there are three columns: 'ADMINISTRATION COMMUNALE', 'TÉLÉPHONE ET FAX', and 'HEURES D'OUVERTURE'. A red circle highlights the 'ABONNEZ-VOUS À NOS ACTUALITÉS' button in the footer, which is accompanied by an email input field and a 'JE M'ABONNE!' button.

